

J'évite de devoir **rembourser** la Caf

Mon enfant
quitte le
foyer
Je le dis
**tout de
suite**
à la Caf



LOGEMENT, SITUATION FAMILIALE, EMPLOI, BANQUE, COORDONNÉES...
MES CHANGEMENTS DE SITUATION ONT UN IMPACT SUR MES DROITS.



Déclarez vos changements
sur le caf.fr, rubrique Mon compte